

BIPS 20 2019 / 2020



**Bonjour amies et amis pongistes.
Des nouvelles de votre club de tennis de table
préfér .**

SSCCTT

SSCCTT

Le mardi 21 janvier 2020

C'EST

LA GALETTE !

Rendez-vous   Buisson
Le mardi 21 janvier   20h00
avec votre club de ping pr f r  pour partager la galette et f ter la nouvelle ann e

C'est gratuit et ouvert   tous les licenci s : jeunes et leurs parents, loisirs et comp tition, venez nombreux pour un beau moment de convivialit .

Si vous pouvez nous confirmer votre pr sence avec le nombre de personnes en l'indiquant   l'un des membres du bureau, cela nous aiderait pour l'achat des galettes et  viter le gaspillage. Merci d'avance.

!Confirmez votre pr sence ou absence !
Cela nous aiderait   ne pas faire de gaspillage,
merci.

Notre site : <https://sotteville-tennis-de-table.fr/index.php/fit-ping/>

Sommaire des articles:

- 1 Résultats des départementales 3 et 4.
- 2 Reprise pour les régionales.
- 3 Appel aux volontaires
- 4 BRAVO ET MERCI!

1

RÉSULTATS DES DÉPARTEMENTALES 3 et 4.

La départementale 3 poule D : *Sotteville 7 « La Jurassic Team »: Geslin Jackienosaure 745, Bouyer Philippossaure 661, Dumontier Alexandre 659, Roussel Julien 651, Thiery Benjamin 613.*

Notre équipe était exempte le vendredi 10 janvier. Vendredi 17 janvier à l'ALCL GD QUEVILLY 7 (787, 693, 653, 585), qui comptait 10 points au classement contre 9 pour nos amis, c'est une défaite qui les attendait en déplacement. Un double gagné, Alexandre perd le 7 et le 5 mais ne lâche pas face aux deux 6, Jackienosaurus redevient régulier dans ses statistiques avec trois victoires (le 7, le 5 et la 652) et une défaite contre le 693. Benji se contente du 5 sans avoir démerité puisqu'il perd deux de ses trois défaites à la belle. Julien sort le 7 mais ne conclue pas face au 5 et aux deux 6, pour un score final de 10-8. C'était la dernière journée de la phase une qui se conclue par une 5^{ème} place sur 7 équipes, avec 10 points exæquo avec Canteleu.

La départementale 4 poule C : *Sotteville 8 « Les Branquignoles », joue le vendredi : Cadinot Alain 670, Canneviere Steve 570, Chauvris Annie 500, Laurent Nathalie 500, Torillec Nolwen 500.*

Vendredi 10/01, Annie, Nathalie, Nolwen et Alain (cherchez l'erreur !) recevaient T.T. BULLY 5, deux 500, un 505 et 770. Notre équipe 8 s'incline 5-9 avec un sans-fautes d'Alain qui bat un 500, le 505 et le 770. Nathalie remporte une victoire face un 500. Un double remporté par nos protégés et le score restera définitivement à 5-9.

Pour la dernière rencontre, « Les Branquignoles » se déplaçaient à U.S.C. BOIS GUILLAUME 9, quatre 500. Alain et Steve gagnent leurs trois rencontres, Annie reste muette et Nono se réjouit de sa deuxième victoire en simple de la saison. Malheureusement et c'est très rare dans cette équipe, les deux doubles restèrent inefficaces. C'est donc par un match nul que

ce termine cette première phase pour notre équipe qui pointe seule à la quatrième place sur huit avec 14 points.

La départementale 4 poule B : *Sotteville 9, joue le vendredi : Deparcy Marc 1174, Darras Nolan 568, Sauvage Gabriel 538, Temagoult Yamine 500, Chan Léo 500.*

Le BIPS était tellement enthousiasmé par les résultats de nos jeunes, qu'il n'avait pas vu que pour accéder à la D3, ils devaient faire un ultime match de barrage le vendredi 10/01. On peut dire que le déplacement à LA CRIQUE T.T. 4, 510, 535, 595 et 725 ne leur a pas posé trop de problèmes. 1-13. Léo perdant le seul point de la rencontre face au 595 non sans l'avoir poussé dans ses retranchements pour qu'il arrache deux sets 14-12 et 12-10 portant dominés par notre équipier. Mention très bien pour Gabriel qui s'octroie une belle victoire sur le 725, qui avait perdu le premier match contre Marc, pourtant armé d'un picot revers mais qui a dû abdiquer face à l'intelligence de jeu de notre loup. Le 725 a d'ailleurs quitté la salle juste après sa défaite, avant les doubles, pour des problèmes familiaux. En tout cas nous pouvons maintenant savourer les mots suivants : « LES JEUNES LOUPS SONT MONTÉS EN D3 ».

La départementale 4 (Mardi) poule F : *Sotteville 10 « Les Pères tranquilles » : Samain Jean 628, Frison Marc 617, Chen Jo 606, Vivier Ingrid 591, Ducrocq Thierry 524.*

Mardi 07 janvier CANTELEU MAROMME 9, un 606 et trois 500 rendait les armes 2-12 grâce au 606 qui empochait deux victoires face à Marc et à Jean. L'essentiel étant la victoire. Le mardi 14/01, se jouait en notre salle Buisson la première place de départementale 4 poule F entre SOTTEVILLE 10 et la sympathique équipe A.S.C.V.R 2 (La Vieux Rue et Morgny La Pommeraie) qui alignait 718, 650, 633 et 558. Nos « Pères Tranquilles » sont passés à côté de leur rendez-vous. L'opposition était farouche. Jo bat le 633 et perd contre le 5 et le 7. Jean emmagasine une perf avec le 7 et deux contres avec le 5 et le 650. Titi reste muet face au 5 et eu 633 et sauve sa soirée en battant le 650. Marc reprend du service (slicé) par deux victoires sur les deux 6 et une défaite face au 7. Même les doubles avaient pâle figure. Bref c'est une défaite 5-9 qui conclue la soirée et une jolie deuxième place (seul) au classement. A.S.C.V.R.2 ne voulant pas monter en D3, nos « Pères Tranquilles » s'y essaieront en seconde phase pour notre plus grand bonheur.

2

REPRISE POUR LES RÉGIONALES.

Ça y est, ça repart ! Ce dimanche 19/01 débutera la phase deux des régionales à domicile. Exceptionnellement, nous demandons aux joueurs et à la joueuse d'arriver à 8h pour installer la salle. Venez nombreux soutenir nos QUATRE équipes de régionales.

La régionale 1 poule A : *Sotteville 1 « Les Mousquetaires » : Deronzier Gaëtan 1956, Lebaube Maxime 1618, Deronzier Dimitri 1597 et Li Hengshuo 1495.*

SAINT-PIERRAISE ENT. 5, 1720, 1698, 1691 et 1562 repartait ce dimanche 19 janvier de chez nous battue 5-9 par notre équipe première en quête d'une montée. Le chemin sera long. Gaëtan reste invaincu en championnat depuis septembre (Bravo Guéguette) en battant le 17 et les deux 16. Dimitri victorieux sur le 17 et le 15, s'incline face au 1698. Maxime gagne le 15 et le 1698 mais pas le 1691 et Jérôme, remplaçant Hengshuo absent, perd ses trois rencontres, mais assure comme ses équipiers en double. Comme quoi, il faut toujours une équipe complète.

Le 02/02, ils iront défier CP. QUEVILLAIS 4 (1646, 1583, 1569, 1297), c'est pas loin, allez les supporter, qui a perdu lors de cette première journée, 9-5 chez PACYMENILLES 1 (1717, 1710, 1625, 1592).

La régionale 3 poule C : *Sotteville 2 « Les Tontons Flingueurs »: Laguerre Jérôme 1431, Lemeur Laurent 1352, Letourneur Pierre 1330 et Campbell Fabrice 1319.*

Jérôme en R1, c'est Xavier qui complète cette équipe qui recevait FRANQUEVILLE SAINT-PIERRE 3, 1455, 1212, 1140 et 1007. Il s'incline dans ses trois simples mais contribue à la victoire des deux doubles, qui permettra d'arracher le match nul. Pierrot se contente du 11 et s'incline face au 14 et au 12, Laurent et Fabrice échoue contre le 14 mais engrange deux victoires, 12 et 10 pour Laurent et 11 et 10 pour Fabrice.

La régionale 4 poule D : *Sotteville 3 « La Beer Pong »: Pasqué Philippe 1376, Gallier Mathilde 1304, Blanc Phil 1295, Calais Jimmy 1209, Tanguy Marie-Christine 1148 et Latroche Mehdy 1133.*

Hasard du calendrier, la deuxième phase commençait, pour la « Beer Pong », comme se terminait la première, par VALLÉE D'AVRE T.T.1 (1418, 1230, 1134, 978), en espérant arriver à la même conclusion c'est-à-dire une victoire Sottevillaise 9-5. Chose mieux faite, car le score est de 10-4. Marie s'incline face au 12 (au 5^{ème} set) et au 14 et termine son dimanche par une victoire sur le 9. Papy écarte le 12 et le 11 mais laisse le 14 remporter le 5^{ème} set. Jimmy (fiévreux) repart avec le 11 et le 9 mais sans le 12 dans sa besace. Phil remporte le 11 et le 9 et le s'en sort bien au 5^{ème} set face au 14. Encore deux doubles efficaces, et la campagne de « La Beer Pong » commence bien. Retour chez ÉTRÉPAGNY 1 (deux 13, un 12 et un 11) le 02/02, en espérant réitérer la victoire 8-6 de la première phase. La route paraît très longue aux vues des classements des joueurs dans cette poule pour jouer la montée, objectif non dissimulé pour cette équipe.

La régionale 4 poule A : *Sotteville 4 « Les Avengers » : Manuel Nicolas 1183, Milhou Xavier 1117, Alric Jules 1022, Woutisseth Valentin 976, Degueldre Mathias 953.*



Nicolas, Xavier, Valentin et Mathias peuvent être contents.

BRAVO LES GARS !!! Ce fut dur mais c'est passé. Leur dernier match en D1 soldé par une défaite et le forfait de Xavier pendant son deuxième match sur blessure (le dos) ne leur laissera pas un bon souvenir. Mais le sourire est revenu dans l'équipe qui se retrouve finalement repêchée méritoirement pour la régionale 4. Xavier parti remplacer Jérôme en R3, ce sont Nicolas, Valentin, Mathias et Jules, re-bienvenue chez nous Jules, qui recevaient ALIZAY-ROSAY T.T. 1 qui sont arrivés à trois, 1165, 1130 et 1083. De bonne augure pour nos « Avengers » qui vise le maintien. C'est une victoire 10-4 qui attendait notre nouvelle R4. Nicolas joue et perd le 10 et le 1165 et remporte l'unique double avec Jules. Jules rencontre les deux 11 et se contente du 1130. Mathias défait avec succès le 1130 et le 10 tant dis que Valentin, le seul à jouer trois simples, en remporte deux (10 et 1130). Belle entrée en matière et prise de confiance, avec parcimonie, pour nos joueurs qui iront se confronter à un autre promu, A.C.O.S. TILLIÈRES 1, qui alignait 1165, 1150, 1138 et un 8 lors de leur défaite 12-2 contre A.T. HAVRE 7, 1672, 1200, 1141, 1092.

3

APPEL AUX VOLONTAIRES.

Appel aux volontaires.

Le bureau est sans cesse à la recherche et à la réalisation de différents projets ponctuels ou à long terme afin de dynamiser la vie de votre club et de pérenniser son statut au cœur de la ville.

Pour tout cela, nous avons besoin de votre soutien, comme par exemple l'installation et le démontage des tables ou votre participation massive au sein de la mairie de Sotteville pour le téléthon 2019. Sujet qui sera l'objet d'un article dans vos futurs BIPS. Nous vous en remercions et nous sommes fiers de vous.

Mais la gestion d'un club grandissant (100 licenciés loisirs et compétitions, une pré-nationale féminine, quatre régionales, six départementales, trois Coupes de Rouen et trois championnats jeunes) rencontre des contraintes liées à une réglementation imposée par la ligue de Normandie.

Pour chaque équipe inscrite en régionale ou plus haut, le club doit fournir 7 prestations d'arbitrage réalisées par un de ses licenciés compétition ayant au minimum le premier degré de juge-arbitre (JA1) et cela, pour arbitrer à partir de la régionale 3. En première phase, nous avons trois régionales et une pré-nationale, soit 28 arbitrages pour la saison. En seconde phase, nous aurons une pré-nationale et quatre régionales, soit 35 prestations à fournir sur l'année.

Nous comptons actuellement deux JA et bientôt un troisième au sein de notre association. Vous aurez compris que ce nombre est insuffisant si l'on veut éviter que nos trois JA passent leur saison à ne faire que de l'arbitrage et ce, rarement à domicile et de payer des amendes pour manquement d'arbitrage.

Donc plus nous aurons de JA, plus nous pourrons répartir les obligations, minimiser le nombre de prestations par personne, ne pas restreindre les probables futures accessibilités à la régionale, éviter de rajouter aux frais d'inscriptions des équipes et frais d'arbitrages (voir tableau ci-dessous) des frais d'amendes et ainsi consolider la progression sportive du club en toute sérénité.

Voilà pourquoi cet APPEL AUX VOLONTAIRES.

Nous organiserons très bientôt une réunion d'information à ce sujet et pour tous les licenciés compétition.

Si vous pensez ne pas devenir JA, cette réunion vous permettra aussi de découvrir la formation d'arbitre de club. Chaque équipe de pré-nationale doit « fournir », pour les prestations à domicile, des arbitres de club qui ne sont pas les joueurs ou joueuses alignés lors du match en question.

FRAIS D'INSCRIPTIONS ET D'ARBITRAGES :

Affiliation annuelle du club à la fédération : 197 €

Inscriptions annuelles des équipes (D= départementale, R= régionale) :

D1 75 €	Pré-nat 148 €	R4 148 €
D2 70 €	R1 148 €	championnat jeunes 15 €
D3 60 €	R2 148 €	coupe de Rouen 15 €
D4 55 €	R3 148 €	Interclubs jeunes 10 €

Frais d'arbitrages :

Pré-nat, R1, R2, R3, 240 € par équipe. Pour l'instant la R4 c'est gratuit.

Le club règle 20 € par arbitrage réalisé par un licencié du club, soit 35 prestations.

TOTAL = 3 X 240 € + 35 X 20 € = 1420 €

BRAVO ET MERCI.

Dimanche 19 janvier 2020, le thermomètre ne dépassait pas 0 degré. Je me lève à 7 heures pour me préparer à reprendre la route de ce qui est ma passion depuis 1976, le tennis de table. Je me dirige vers la boulangerie où la commande de chouquettes et de baguettes m'attends lorsque je suis interrompu par la sonnerie du téléphone. Michaël, notre nouveau juge-arbitre (suivez son exemple), me demande de l'aide pour le sauver d'une nouvelle mésaventure de roue de voiture. Je me dépêche de le récupérer dans cette froideur dominicale pour rejoindre notre salle Buisson à 8 h. Exceptionnellement, ce n'est pas à 8h30' que l'on attendait les premiers arrivants mais le rendez-vous de ce dimanche était fixé à 8 h pour compenser l'absence de Fred, notre gardien dévoué. Donc Michaël et moi pensions arriver en même temps que nos camarades et nous nous attendions à être quelques-uns à préparer la salle pour quatre équipes et donc à subir un le stress du chronomètre. Mais qu'elle ne fut pas notre surprise à notre arrivée de voir les lumières briller de leur lux éclairant ainsi la hardiesse des lève-tôt à installer tables, chaises, séparations, pupitres d'arbitrage et autres accessoires nécessaires au bon déroulement de cette journée sportive. Nous nous empressons de nous joindre à ce balai de bénévoles bondissants sans cesse à la recherche de l'installation parfaite.

8h 06' 37'', tous les joueurs concernés sont là accompagnés par une poignée de licenciés loisirs et compétitions, venus renforcer la bande de manutentionnaires matinaux.

8h15' tout est en place et les premières balles d'échauffement peuvent retentir et briser ainsi le silence glacial de ce dimanche hivernal.

Monsieur Gérard Louiset, le juge-arbitre désigné pour cette journée, envoyait par mail à notre précieux et motivant Président dans un style télégraphique dont on ne lui tiendra absolument pas rigueur, alors que nos cafetières étaient encore chaudes : « Belle rencontre, accueil top, à l'écoute des joueurs adverses et du juge arbitre merci de cette belle rencontre. Sportivement Gérard Louiset JA 1. ».

Trois victoires et un nul concluront ce jour mémorable presque parfait.

Lorsque je rejoins ma demeure après avoir assouvi une fois de plus ma passion, j'ai l'esprit serein, le cœur léger et la certitude d'appartenir à une association de bienfaiteurs.

Bravo et merci à tous.

Le BIPS.

Pongistement-vôtre, le
Pongiste Sottevillais)



BIPS (Bulletin d'Information du